



CLASSIQUES
GARNIER

SÉNIÉ (Jean), « Jalons pour une histoire des relations entre le duché de Ferrare et le royaume de France », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes / Journal of Medieval and Humanistic Studies*, n° 38, 2019 – 2, p. 111-127

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-10454-4.p.0111](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-10454-4.p.0111)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2020. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

SÉNIÉ (Jean), « Jalons pour une histoire des relations entre le duché de Ferrare et le royaume de France »

RÉSUMÉ – Avec le commencement des guerres d'Italie, le duché de Ferrare et le royaume de France nouent des relations diplomatiques dont la venue à Ferrare de Renée de France et celle d'Ippolito II d'Este en France sont les signes les plus révélateurs. Ce sont avant tout les intérêts stratégiques des États qui déterminent leurs relations, bien qu'il puisse y avoir des effets religieux et culturels inattendus, les rapprochant paradoxalement.

MOTS-CLÉS – Ferrare, France, relations internationales, Este, liens culturels

SÉNIÉ (Jean), « Milestones for a history of relations between the Duchy of Ferrara and the Kingdom of France »

ABSTRACT – As the Italian wars begin, the dukedom of Ferrara and the French kingdom build diplomatic relationships. Their relationships are determined by the strategic interests of each state, although there may be some unexpected religious and cultural effects which paradoxically bring them closer.

KEYWORDS – Ferrare, France, international relations, Este, cultural relations

JALONS POUR UNE HISTOIRE DES RELATIONS ENTRE LE DUCHÉ DE FERRARE ET LE ROYAUME DE FRANCE

Les rapports entre le royaume de France et le duché de Ferrare s'inscrivent dans le temps long. Le diplôme de Charles VII du 1^{er} janvier 1431, autorisant le marquis de Ferrare, Niccolo III, à pouvoir joindre « trois Fleurs de Liz d'or en champ d'azur en dentele » à l'aigle blanc sur le blason des Este, l'atteste¹. Cet épisode traduit la reconnaissance de liens anciens, ainsi ceux noués à l'occasion du pèlerinage accompli par ce dernier au sanctuaire de Saint Antoine de Vienne, entre juin et septembre 1414². Or, ces relations d'amitié sont recherchées avec d'autant plus d'insistance que la paix de Lodi, signée le 5 avril 1454, a bouleversé la situation géopolitique de la péninsule, entraînant notamment dans les petits États de la plaine padane la recherche du soutien de puissances étrangères capables d'appuyer leurs choix diplomatiques³. Il ne faut toutefois pas exagérer la densité et la vigueur de ces échanges diplomatiques. Marco Folin a montré, au fil d'une étude précise des premières correspondances diplomatiques avec la France et des chroniques ferraraises, qu'il n'existe pas de réseau diplomatique opérant entre les deux États avant la fin du xv^e siècle. À cet égard, il rétablit dans ses justes proportions les relations entre le duché de Ferrare et le

1 L. A. Muratori, *Delle Antichità Estensi ed Italiane*, Modène, Stamperia ducale, 1740, vol. II, p. 195.

2 Sur les prémisses des relations entre le duché de Ferrare et le royaume de France, voir C. Magoni, *I gigli d'oro e l'aquila bianca. Gli Estensi e la corte francese tra '400 e '500 : un secolo di rapporti*, « Deputazione provinciale ferrarese di Storia Patria », « Atti e Memorie », XVIII, Ferrare, 2001, p. 15-32 ; D. Frigo, « "Small States" and Diplomacy, Mantua and Modena », *Politics and Diplomacy in Early Modern Italy*, D. Frigo (ed.), Cambridge, Cambridge University Press, 2000, p. 149-152.

3 Dans le cas du duché de Ferrare, la guerre avec Venise, appelée « guerre de Ferrare », entre 1482 et 1484, pousse à une prise de conscience aiguë du danger vénitien et du besoin de trouver un équilibre géopolitique.

royaume de France, à savoir celles d'un État italien s'intéressant ponctuellement à des caractéristiques culturelles étrangères et se réclamant d'un tropisme français tout à fait réel bien qu'encore mal défini⁴. Si ce dernier manifeste une francophilie de la cour ferraraise, il ne signifie pas une alliance sur le plan politique, tout comme il n'implique pas des contacts réguliers.

Comme pour d'autres États italiens, la descente de Charles VIII en Italie provoque un bouleversement des rapports politiques entre les deux États. Bien qu'une tradition remontant à Guichardin fasse de l'appel d'Ercole d'Este une des raisons de la venue de Charles VIII, l'historiographie a montré le caractère polémique de cette affirmation⁵. Il n'en demeure pas moins qu'à partir de 1494, les échanges entre les deux cours s'intensifient et s'institutionnalisent⁶. Les guerres d'Italie suscitent une nécessaire réorganisation de l'appareil étatique ainsi que

-
- 4 M. Folin, « Les ambassadeurs des Este à la cour des Valois (1470-1505) », *Regards croisés : musiques, musiciens, artistes et voyageurs entre France et Italie au xv^e siècle*, N. Guidobaldi (éd.), Paris, Minerve, 2002, p. 135-170, ici p. 149. Voir aussi E. Balmas, « Ferrara e la Francia nel XVI secolo : uno sguardo d'insieme », *Alla Corte degli Estensi : filosofia, arte e cultura a Ferrara nei secoli XV e XVI*, M. Bertozzi (éd.), Ferrare, Università degli Studi, 1994, p. 356-357. Sur les circulations de modèles culturels, voir l'étude d'Armando Antonelli sur la présence de livres français dans la bibliothèque des ducs d'Este au xv^e et dans la première moitié du xvi^e siècle. L'auteur remarque une baisse du nombre de livres, manuscrits ou imprimés, en langue française à partir du milieu du xvi^e siècle. A. Antonelli, « La Sezione dei libri francesi degli Este nel XV secolo : sedimentazione, evoluzione e dispersione. Il caso dei romanzi arturiani », dans *TECA. Testimonianze Editoria Cultura Arte*, M. G. Tavoni, P. Tinti et P. Vecchi (éd.), Bologne, Patron editore, 2013. Voir aussi V. Marco, « Sur les romans français de la bibliothèque des Este : Alexandre sous le manteau de Platon », dans *Réforme, Humanisme, Renaissance*, n° 75, Lyon, Association d'Études sur la Renaissance, l'Humanisme et la Réforme, 2012, p. 19-28 et, toujours, G. Bertoni, *La Biblioteca Estense e la cultura ferrarese ai tempi del duca Ercole I (1471-1505)*, Turin, Ermanno Loescher, 1903. Giovanni Ricci parle d'un système de valeurs en lien avec la France et l'espace bourguignon. Il permet aux Este d'éviter d'être assimilés aux élites patriciennes des cités italiennes en revendiquant une identité aristocratique similaire à celle du nord des Alpes. G. Ricci, *Il principe e la morte : corpo, cuore, effigie nel Rinascimento*, Milan, Il Mulino, 1996, p. 19 et 131-134. Sur les liens entre Ferrare et la cour de Bourgogne, voir R. J. Walsh, *Charles the Bold and Italy (1467-1477). Politics and Personnel*, Liverpool, Liverpool University Press, 2005, p. 281-291.
- 5 A. Aubert, *La crisi degli stati italiani (1492-1521)*, Florence, Le Lettere, 2003, p. 28-29 ; F. Chabod, « Studi di storia del Rinascimento », *Scritti sul Rinascimento*, Turin, Einaudi, 1967, p. 213-214.
- 6 Folin, « Les ambassadeurs des Este », p. 151. Sur le contexte plus général de la progressive structuration institutionnelle des appareils diplomatiques, voir J.-M. Moeglin et S. Péquignot, *Diplomatie et « relations internationales » au Moyen Âge, IX^e-XV^e siècles*, Paris, PUF, 2017.

du fonctionnement des alliances diplomatiques⁷. Elles constituent le véritable commencement d'une relation qui culmine dans le mariage d'Ercole II avec Renée de France en 1528, l'instauration d'une cour francophile et le départ d'Ippolito II d'Este pour la France en 1536.

Pour autant, la tentation française du duché de Ferrare ne saurait résumer à elle seule la politique des ducs. D'une part, le duché de Ferrare dépend des États pontificaux pour le fief de Ferrare et du Saint-Empire romain germanique pour ceux de Modène et Reggio⁸. Les deux puissances, à commencer par le Pape, exercent une forte pression sur le duché de Ferrare⁹. D'autre part, la politique italienne du duché ne recoupe qu'imparfaitement celle du royaume de France et les agendas politiques des deux puissances viennent régulièrement à diverger, d'autant plus que le duché de Ferrare doit aussi composer avec les autres États italiens, tels le duché de Mantoue et la République de Venise, eux-mêmes pris dans un jeu de relations complexes avec le royaume de France.

Si les circulations d'hommes et d'idées ont entraîné des interactions multiples entre le duché et le royaume, il ne s'agit en aucun cas d'une réception passive de l'influence française à la cour ou sur les objectifs politiques du duché de Ferrare. De surcroît, l'appel à la tutelle française devient un outil rhétorique, permettant à des factions curiales de faire pression sur le duc, comme l'illustrent les rapports houleux entre Renée de France et son époux, *a fortiori* lorsque s'y rajoute la question religieuse de l'acclimatation de l'évangélisme français en terre italienne. Les échanges humains et culturels entre les deux États ne doivent pas masquer les intérêts qui déterminent, en dernière analyse, les stratégies internationales des deux entités politiques¹⁰. Les pratiques diplomatiques reflètent le fonctionnement d'une relation

7 Frigo, « "Small States" and Diplomacy », p. 153.

8 Le marquisat de Ferrare a été élevé en duché par le pape Paul II en 1471, tandis que les territoires de Modène et de Reggio l'avaient été en 1452 par l'empereur.

9 M. Folin, *Rinascimento estense. Politica, cultura, istituzioni di un antico Stato italiano*, Rome-Bari, Laterza, 2001, p. 332-333.

10 Les intérêts des États, renforcés par les alliances matrimoniales entre maisons régnantes, sont le fondement de l'amitié entre les princes. Sur cette culture politique dominante à l'époque moderne, voir L. Bély, *La société des princes, XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, Fayard, 1999, p. 214-231. Pour une réflexion sur la dialectique entre « utilité » et amitié, voir B. Haan, *L'amitié entre princes. Une alliance franco-espagnole au temps des guerres de Religion (1560-1570)*, Paris, PUF, 2011, p. 170-173.

asymétrique où la France, l'entité la plus puissante, prétexte de son devoir de protection pour s'immiscer dans les décisions du duché, mais où le duc de Ferrare cherche également à instrumentaliser les actions du royaume des Lys. L'étude des relations entre le royaume de France et le duché de Ferrare offre un point d'observation des pratiques engagées par les protagonistes d'une relation de pouvoir asymétrique et, en dernier instance, des modalités de négociations diplomatiques durant les guerres d'Italie¹¹.

L'alliance française suscite toutefois des conséquences excédant le champ politique puisqu'elles aboutissent à une nouvelle synthèse culturelle à la cour de Ferrare, tant dans le domaine artistique que dans le domaine religieux¹². Par ailleurs, même si la politique des ducs s'avère changeante et adepte d'une politique d'équilibre entre les Valois et les Habsbourg, il n'en demeure pas moins que les ducs de Ferrare prennent des décisions qui les engagent politiquement avec la France jusqu'au traité du Cateau-Cambrésis et qui aboutissent à des échanges de diplomates avec la France¹³. La période considérée comprend deux phases successives, marquées par le double tournant du mariage d'Ercole II avec Renée de France en 1528 et de la paix des Dames de 1529, c'est-à-dire à un moment d'approfondissement de l'alliance entre les deux États et de reconfiguration de la cour ferraraise.

11 Pour une réflexion sur la notion de protection à l'époque moderne, voir les études réunies dans T. Haug, N. Weber et C. Windler (dir.), *Protegierte und Protektoren, Asymetrische politische Beziehungen zwischen Partnerschaft und Dominanz (16. Bis frühes 20. Jarhundert)*, Cologne-Weimar-Vienne, Böhlau Verlag, 2016. Sur la protection française en Italie, comme concept et en pratiques, voir R. Babel, *Garde et protection. Der Königsschutz in der französischen Aussenpolitik vom 15. bis zum 17. Jarhundert*, Ostfildern, Jan Thorbecke Verlag, 2014, p. 187-259.

12 Balmas, « Ferrare e la Francia nel XVI secolo », p. 359.

13 Pour une comparaison avec Mantoue, outre les études de Daniela Frigo déjà mentionnées, voir S. Veronelli, « Strategie politiche di un piccolo stato a fine cinquecento : il ducato di Mantova tra impero e monarchia cattolica », *La Lombardia spagnola. Nuovi indirizzi di ricerca*, E. Bambrilla et G. Muto, Milan, Edizioni Unicopli, 1997, p. 389-404.

D'UNE ALLIANCE DE RAISON AU CHOIX DU CŒUR :
LE RAPPROCHEMENT ENTRE LE DUCHÉ DE FERRARE
ET LE ROYAUME DE FRANCE

LES DÉBUTS DE L'ALLIANCE (1494-1505)

De la descente de Charles VIII jusqu'à la mort d'Ercole I d'Este, en janvier 1505, ce dernier maintient une politique d'alliance prudente avec la France. Il parvient ainsi à préserver l'intégrité des territoires de son duché alors que la présence française entraîne une transformation des États italiens. Cette neutralité bienveillante s'illustre à travers l'aide qu'il apporte à Charles VIII, sans pour autant céder, tout au moins initialement, aux pressions qu'exerce le roi pour qu'il l'appuie dans le duché de Milan et participe à la conquête du royaume de Naples¹⁴. Il accepte toutefois que les soldats français traversent son territoire, charnière dans le redéploiement des troupes sur la péninsule, parfois pour le plus grand mécontentement de ses habitants¹⁵. Ercole I d'Este instaure des rapports diplomatiques suivis qui entraînent la conclusion d'une alliance entre les deux États, sans pour autant que le duché de Ferrare s'aligne systématiquement sur les positions françaises¹⁶. La présence de son fils aîné aux côtés des troupes du duc de Milan, Ludovico Sforza, à la bataille de Fornoue, se voit ainsi contrebalancée par la présence d'un autre de ses enfants, Ferrante, du côté français¹⁷.

Le duc cherche à s'assurer un appui qui le soutiendra face aux revendications des trop proches Vénitiens. Ce positionnement présente aussi un intérêt pour le roi de France puisque le duc peut servir de médiateur. Ainsi, Charles VIII bénéficie d'un intermédiaire lorsqu'Ercole I

14 P. Pélicier (éd.), *Lettres de Charles VIII, roi de France*, t. I, Paris, Librairie Renouard, 1898, p. 192-196.

15 E. Guerra, *Uomini d'arme nel territorio estense alla fine del xv secolo*, *Revista universitaria de Historia militar*, vol. 6, n. 11, Centro de Estudios de la Guerra-RUHM, 2017, p. 77.

16 L. Chiappini, *Gli Estensi : mille anni di storia*, Ferrare, Corbo, 2001, p. 213-214.

17 Philippe de Commines, *Mémoires*, édition critique par J. Blanchard, t. I, Genève, Droz, 2007, p. 672-674. On retrouve une pratique semblable chez les Gonzaga. Sur ce point, S. D. P. Cockram, *Isabella d'Este and Francesco Gonzaga, Power Sharing at the Italian Renaissance Court*, Farnham, Ashgate, 2013, p. 26.

offre ses bons offices au duc de Milan et au roi de France, en 1495, au moment de la paix de Verceil¹⁸. Sa politique de temporisation passe par l'établissement d'un réseau de diplomates performants et assurant une liaison étroite avec le royaume de France, au point de servir d'appui aux agents d'autres États italiens¹⁹. La venue en France du deuxième fils d'Ercole I, Ferrante, en 1493, si elle doit être remise dans le contexte d'une pratique de formation des jeunes princes aux exercices militaires dans une cour étrangère²⁰, témoigne aussi de la volonté d'Ercole I de renforcer ses liens avec le royaume de France ainsi qu'avec le duché de Milan à l'aube de la descente française dans la péninsule²¹. Pour la période comprise entre 1494 et 1500, les archives de Modène conservent les dépêches de quatorze ambassades, auxquelles il convient d'ajouter les missions auprès du roi de France. Le premier ambassadeur résident est nommé en octobre 1500, il s'agit de Bartolomeo Cavalieri, appelé à rester à la cour de France durant plus de cinq années²². Ce dernier joue un rôle important dans l'intérêt que suscite la « *santa viva* », Lucia da Narni²³. Il écrit à la fin d'une lettre datée du 16 mai 1503 :

La Christianissima regina prega la Excellentia vostra che se digni fare continuare le oratione ala veranda sor Lucia con dirvi ch'ella tene ferma fede in sancta Caterina da Sena et se per il mezo suo l'haverà uno figliolo che non mancherà da fare uno monastero come quello che ha facto vostra Excellentia a sor Lucia, et epsa con alcuna altre dame m'ha pregato ch'io scriva a vostra Excellentia che se degni farsi dare de

18 Magoni, *I gigli d'oro*, p. 37.

19 A. Desjardins (éd.), *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, vol. II, Paris, Imprimerie Nationale, 1861, p. 29, Instructions données par la République à Francesco Gualterotti et à Lorenzo de Lenzi, Florence, 18 septembre 1499.

20 Pélicier (éd.), *Lettres de Charles VIII*, t. III, 1902, p. 368, Charles VIII à Ercole I d'Este, Amboise, 12 décembre 1493 ; t. IV, 1903, p. 331, 333, Ercole I d'Este à Charles VIII, Ferrare, 13 février, 3 avril 1494.

21 E. Guerra, *Soggetti a « ribalda fortuna »*. *Gli uomini dello stato estense nelle guerre dell'Italia quattrocentesca*, Milan, FrancoAngeli, 2005, p. 67-68. Sur l'institutionnalisation diplomatique, voir par exemple P. Pélicier (éd.), *Lettres de Charles VIII*, t. V, 1905, p. 71-72, Charles VIII à Ercole I d'Este, La Palisse, 1^{er} juillet 1496.

22 Folin, « Les ambassadeurs des Este », p. 150-152.

23 Sur Lucia Broccadelli, aussi appelée da Narni, sœur dominicaine ayant reçu les stigmates, voir l'article fondamental de M. Folin, « Finte stigmaté, monache e ossa di morti. Sul "buon uso della religione" in alcune lettere di Ercole d'Este e Felino Sandei », *Archivio Italiano per la Storia della Pietà*, vol. XI, Rome, Edizioni di storia e letteratura, 1998, p. 181-244 (<http://www.rmoa.unina.it/584/1/RM-Folin-Felino.pdf>, consulté 7/12/2019).

*quella peze che la prefata sor Lucia tene sopra le piaghe dele stimate et mandarnele, perchè ne hano gran desiderio d'baverne*²⁴.

Ercole I d'Este cherche, en effet, à attirer l'attention du roi sur Lucia da Narni, particulièrement sur ses stigmates²⁵. Il s'agit de conférer une importance accrue à la réputation du duc sur la scène internationale²⁶. La lettre de Cavalieri montre que l'entreprise rencontre des succès puisque la reine Anne voit dans la tertiaire dominicaine un possible intercesseur. Ercole I d'Este participe à la concurrence entre les princes italiens pour mettre la main sur un capital sacré, et son allié français n'est pas sans lui permettre de parvenir à ses fins²⁷. Le rapprochement opéré par les deux États produit ainsi des effets qui dépassent le domaine politique et suscitent des échanges culturels.

LES RELATIONS FRANCO-FERRARAISES DANS LA TOURMENTE DES PREMIÈRES GUERRES D'ITALIE (1505-1529)

À la mort de son père, Alfonso arbore « *una veste alla francese di panno negro longa che li menava la coda, con le maniche larghe, con un capuzo su la spalla, accompagnato da dui ambasciatori del re di Franza*²⁸ ». Loin d'être anecdotiques, ces considérations vestimentaires traduisent le penchant français du nouveau duc de Ferrare, décoré du collier de l'ordre de Saint-Michel lors de son voyage en France de 1504. L'intensification des échanges politiques entre les deux États est allée de pair avec celle des circulations de pratiques vestimentaires ou culturelles, prospérant sur un terreau favorable. Le duc s'assure de la présence continue d'ambassadeurs

24 Archivio di Stato di Modena [désormais ASM], Archivio segreto estense, Cancelleria, Sezione Estero, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 3, Bartolomeo Cavalieri à Ercole I d'Este, 16 mai 1503, cité dans Folin, « Les ambassadeurs des Este », p. 153.

25 A. Samaritani, *Lucia da Narni ed Ercole I d'Este a Ferrara tra Caterina da Siena, Girolamo Savonarola e i Piagnoni*, Ferrare, Edizioni Cartografica, 2006, p. 28.

26 Folin, *Rinascimento estense*, p. 272 ; A. Prosperi, « Una chiesa, due chiese, nessuna chiesa. Riforma italiana ed eretici italiani », *La Réforme en France et en Italie. Contacts, comparaisons et contrastes*, P. Benedict, S. Seidel Menchi et A. Tallon (éd.), Rome, BEFAR, 2007, p. 608. Sur Lucia Broccadelli da Narni, voir en dernier lieu A. E. Matter et G. Zarri, *Una mistica contestata : la Vita di Lucia da Narni (1476-1544) tra agiografia e autobiografia*, Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 2011.

27 J.-M. Le Gall, *Les guerres d'Italie (1494-1559). Une lecture religieuse*, Genève, Droz, 2017, p. 37-38.

28 G. M. Zerbanati, *Croniche di Ferrara. Quali comenzano dal anno 1500 sino al 1527*, M. G. Muzzarelli (éd.), Ferrare, Deputazione provinciale Ferrarese di storia patria, 1989, p. 53, cité dans Magoni, *I gigli d'oro*, p. 40.

en France et veille au maintien de l'alliance française²⁹. En retour, la France s'assure une tête de pont dans la péninsule. Ces relations ne sont toutefois pas dénuées d'arrière-pensées, tant les deux États conservent leur propre agenda, ce qu'atteste pour Ferrare le maintien de relations diplomatiques suivies avec la monarchie espagnole³⁰.

C'est aux côtés de la France qu'Alfonso I d'Este décide de s'engager résolument. Il participe à la Ligue de Cambrai, établie en 1509 pour lutter contre les Vénitiens, afin de récupérer la Polésine. Il est fait à cette occasion gonfalonier de l'Église par une bulle de Jules II, le 20 avril 1509³¹. Le duc de Ferrare, ainsi que son frère, le cardinal Ippolito I, appuient l'armée française à la bataille d'Agnadel et ils profitent de la victoire pour reconquérir la Polésine mais aussi Monselice, Montagnana et Este. Devant l'appui ouvert d'Alfonso I d'Este à Louis XII, Jules II décide de châtier son feudataire, trop entreprenant et trop prompt à rechercher la protection des « barbares », en l'excommuniant. À travers lui, c'est un soutien du roi de France qui est visé³². Il faut attendre le mois de mars 1513 pour que l'excommunication soit levée par le nouveau pape, Léon X. Entre-temps, le duc de Ferrare aura vu ses territoires envahis et aura poursuivi son engagement aux côtés des Français. Cela passe tout d'abord par un soutien militaire, comme lors de la bataille de Ravenne, le 11 avril 1512, où Alfonso d'Este occupe avec son artillerie un des flancs de l'armée s'opposant aux troupes de la Ligue³³. Cette communion d'intérêt s'observe aussi quand les outils au service de la propagande du duc vont dans le même sens que les idées défendues par les Français, comme c'est le cas au moment du concile de Pise, où l'imprimerie ferraraise se fait le relais de la nécessaire suspension de Jules II³⁴. Le duché de Ferrare et le royaume de France lient ainsi leur action politique avec pour conséquence un coût humain et financier élevé

29 BnF, Fr. 2928, fol. 21^r, Alfonso I d'Este à Florimond Robertet, Ferrare, 10 juin 1511.

30 BnF, Espagnol 318, fol. 22^r, Alfonso I d'Este à Ferdinand, Ferrare, 25 janvier 1507.

31 Muratori, *Delle Antichità*, p. 284-285.

32 *Négociations*, vol. II, p. 525, Louis XII aux Dix de la République de Florence, Plessis-Tours, 13 septembre 1510; C. Shaw, *Julius II. The Warrior Pope*, Oxford-Cambridge, Blackwell, 1996, p. 255-269.

33 C. Shaw, « La battaglia e il sacco di Ravenna », 1512 : *la battaglia di Ravenna, l'Italia, l'Europa*, D. Bolognesi (dir.), Ravenne, Longo Editore, 2014, p. 80 et 88.

34 M. Rospocher, *Il Papa guerriero : Giulio II nello spazio pubblico europeo*, Bologne, Il Mulino, 2015, p. 223. Voir aussi V. Farinella, *Alfonso I d'Este : le immagini e il potere : da Ercole de' Roberti a Michelangelo*, Milan, Officina Libraria, 2014, p. 375.

pour le premier³⁵. Toutefois, les pertes du duc ne font que renforcer son souci de garder l'alliance française, le meilleur rempart contre les vues envahissantes de ses trop pressants voisins, à commencer par les États pontificaux³⁶. De son côté, le roi de France cherche à maintenir dans son camp l'allié italien.

L'arrivée de François I^{er} sur le trône de France ne modifie pas les rapports entre les deux États. Le duc se voit inviter par le jeune souverain à participer à l'assemblée de l'ordre de Saint-Michel, convoquée à Blois en 1518³⁷. Le roi de France entend appuyer sa politique italienne sur Alfonso I d'Este ainsi que sur son frère, le cardinal Ippolito I d'Este³⁸. Il faut noter que, depuis le début, le duc et le cardinal ont fonctionné en syntonie dans leur rapport avec la France, multipliant les canaux de circulation entre Ferrare et le royaume des Lys³⁹. Le duc cherche, en retour, à bénéficier de l'appui du roi de France pour contraindre le pape à lui rendre Modène et Reggio, ce que Léon X promet de faire lors de l'entrevue de Bologne en 1515, bien que les effets se fassent attendre. En fait, en dépit d'un voyage du duc en France, à Noël 1518, l'alliance française consolidée ne lui permet pas de récupérer ses territoires⁴⁰. L'opposition à la politique d'agrandissement territorial de la papauté devient l'objectif principal d'Alfonso I d'Este, le plaçant aux côtés des Français lorsque reprennent les hostilités. Après une nouvelle

35 Chiappini, *Gli Estensi*, p. 250-254.

36 Aubert, *La crisi*, p. 348.

37 ASM, Archivio segreto estense, Cancelleria, Sezione Estero, *Carteggio fra principi esteri*, b. 1559/1, François I^{er} à Alfonso I d'Este, Amboise, 3 mars 1518.

38 *Ibid.*, François I^{er} à Ippolito I d'Este, Milan, 13 décembre 1515 : « Mon cousin, depuis mon entree à Millan j'ay esté bien informé du bon regime et traictement que maistre Fabrice de Colis vostre vicaire a faict a mes subgettz dud. Millan, Et pource, mon cousin, qu'il m'a semblé estre feable à moy et à mes subgettz et avec ce qu'il est tresbon personnage, à ceste cause, et aussi que desire son bien et avancement, je vous prie bien affectueusemnt que le veillez confirmer et continuer en son office pour ceste annee ». *Ibid.*, François I^{er} à Alfonso I d'Este, Paris, 29 janvier 1519 : « Reste que je desire singulierement gagner le Roy de Polonye, et les bons et grans personaiges qui sont en Hongrie pour m'ayder et favoriser aud. Empire. Et saichant mon cousin le cardinal vostre frere y est de present, et que luy mieulx plus seurement prudemment et feablement me pourra ayder et servir en ceste matiere que nul autre, j'ay advisé, mon cousin, le faire advertir et informer de mon vouloir et intencion surce. »

39 BnF, Fr. 3087, fol. 21, Ippolito I d'Este à François I^{er}, s.l., 11 avril 1520 : « Sire, per le novelle ricevute in Ungaria della grave infirmite del duca io fratello, il più presto che mi stato possibile me ne sono tornato a Ferrare non senza pericolo. »

40 Magoni, *I gigli d'oro*, p. 47-48.

excommunication et l'interdit placé sur la ville de Ferrare, en octobre 1521, Alfonso I d'Este publie une justification de son action et notamment de son alliance avec le souverain français⁴¹.

Cette lettre indique que, pour le duc, l'alliance française, en dépit de son ancienneté et des liens contractés, n'est valable qu'en tant qu'elle assure la pérennité de l'État des Este. Le royaume de France est présenté comme le meilleur garant de cette intégrité des territoires ferrarais. Les relations entre les deux États sont avant tout l'effet de considérations stratégiques et politiques dans lesquelles interviennent d'autres facteurs comme la politique impériale ou pontificale⁴². En ce sens, le refus d'Alfonso I d'adhérer à la Ligue de Cognac dirigée contre Charles Quint, en mai 1526, témoigne du souci de ménager l'empereur et de se réserver la possibilité de changer l'alliance, d'autant plus que le pape se retrouvait dans cette alliance et que la défaite de François I^{er} à Pavie avait remis en question la capacité du roi de France à se poser comme garant des intérêts des Este. Les années 1526-1527 voient Alfonso I d'Este hésiter dans ses alliances avec, au centre de ses préoccupations, le maintien de ses territoires et le mariage de son fils, Ercole II. La nouvelle du ralliement d'Alfonso I à l'empereur se répand en Europe. Elle inquiète la cour de France au milieu du mois de décembre 1526⁴³. Une semaine plus tard, elle fait l'objet de discussions à Malines, comme le rapporte l'ambassadeur anglais en Flandres⁴⁴. La descente de Lautrec, après le sac de Rome de mai 1527, voit une nouvelle fois les deux États chercher à renouer les liens au cours d'un mariage de raison dont celui, bien réel, de Renée de France et d'Ercole II d'Este, représente les espoirs puis les illusions au lendemain de la paix de Cambrai⁴⁵.

41 Alfonso I d'Este, *Translato di latino in vulgare di una littera scritta dallo Illustrissim Signore Donno Alfonso da Este, duca di Ferraro, per sua justificatione, allo Imperator et mutatis mutandis agli altri principi christiani, Ferrara del mese de novembre 1521*, Venise, Stap. Per Bastian, s.d. Pour l'analyse de ce texte, voir Magoni, *I gigli d'oro*, p. 50.

42 Folin, *Rinascimento estense*, p. 343.

43 *Négociations*, t. II, p. 860 et p. 864 Roberto Acciaiuoli à Uberto Gambara, Paris, 15 décembre 1526; Roberto Acciaiuoli à François I^{er}, Poissy, 15 décembre 1526.

44 The National Archive, Cotton Galba B/IX, fol. 46, John Hackett à Thomas Wolsey, Malines, 22 décembre 1526.

45 M. et G. du Bellay, *Les Mémoires de Martin du Bellay*, t. II, V.-L. Bourrilly et F. Vindry (éd.), Paris, Librairie Renouard, 1910, p. 59-60.

MARIAGE IMPOSSIBLE ET ÉLOIGNEMENT IMPROBABLE :
LE DUCHÉ DE FERRARE ET LE ROYAUME DE FRANCE
DES ANNÉES 1530 AUX ANNÉES 1540

DU MARIAGE D'ERCOLE II D'ESTE À LA PAIX CAMBRAI

La présence française en Italie impose à Alfonso I de poursuivre sa politique de l'équilibre, d'autant plus que Lautrec fait pression sur lui pour qu'il l'aide, conformément au rôle de soutien financier qu'il occupe depuis le début du règne de François I^{er}⁴⁶. Le projet de mariage de la fille de Louis XII avec le fils d'Alfonso I devait sceller l'union entre les deux États, établie lors du traité de Ferrare du 15 novembre 1527, en lui conférant une stabilité accrue⁴⁷. Le contrat de mariage signé le 19 février 1528 prévoit la constitution d'une dot s'élevant à 200 000 écus d'or, dont 50 000 écus devaient être versés immédiatement, et une rente annuelle de 10 000 écus fondée sur un duché, en échange du renoncement des droits de Renée de France aux successions auxquelles elle aurait pu prétendre⁴⁸. C'est ainsi qu'Ercole II obtient les titres de duc de Chartres, de comte de Gisors et de seigneur de Montargis, en tant qu'apanage de Renée de France, même s'il lui en laisse « le total regime, gouvernement et administration⁴⁹ ». Ces possessions expliquent, d'une part, la dépendance des Este vis-à-vis des souverains français, mais aussi, d'autre part, la présence de multiples agents ferrarais sur ces territoires de la couronne française.

Le mariage entre Renée de France et le prince héritier se déroule à la cour de France et a pour conséquence l'arrivée dans le duché italien d'une suite pléthorique de Français, 126 selon l'état dressé par Jacques

46 BnF, Fr. 3044, fol. 89-91', « Extraict de la chambre des comptes à Paris des cedulles que monseigneur le grant maistre a rendues en ladicte chambre, des deniers prestez au roy par monseigneur le duc de Ferrare pour fournir à ses affaires ».

47 G. Braun, « Le mariage de Renée de France avec Hercule d'Este : une inutile mésalliance. 28 juin 1528 », *Histoire, économie et société*, 1988, n° 2, p. 152.

48 *Ibid.*, p. 153. Sur le mariage voir aussi C. Zum Kolk, « Les difficultés des mariages internationaux : Renée de France et Hercule d'Este », *Femmes et pouvoir politique. Les princesses d'Europe, xv^e-xviii^e siècle*, I. Poutrin et M.-K. Schaub (dir.), Bréal, Rosny-sous-Bois, 2007, p. 102-119.

49 ASMò, Archivio Segreto Estense, Casa e Stato, b. 429, 28 décembre 1528. Voir aussi BnF, Fr. 5503, fol. 104-105'.

Nygart, constituant ainsi le cœur de la nouvelle cour de la duchesse⁵⁰. C'est d'ailleurs avec les dames de la maison de Renée de France que le jeune Ippolito II d'Este folâtre au début des années 1530 :

La Signoria del nostro Reverendissimo monsignor Don Hippolito Nipote de Vostra Signoria ha fatto alla nostra Illustrissima Signora Rena con tutte le sue francese, et a molte nostre gentil donne de la terra, come è la Signora madonna Diana de contrarii, la Signora Violante da Lampognano, et tutte due le figliole de la Regina già di Napoli etc. Un bellissimo convito a Bel Fiore, de finissime vivande adorno, e con suavissimi suoni et canti de diverse sorte, nel fine del quale si dette nelle pifare, e comincioronsi a danzare pur all'ordine nostro et le francese ancora, che non ha pero dimesso il suo habito primo⁵¹.

Si le mariage décuple les échanges humains entre les deux États, il revêt toutefois un impact politique limité. Les défaites françaises d'août 1528 et de juin 1529 placent Alfonso I d'Este dans une situation difficile. François I^{er} va entrer dans des négociations de paix avec Charles Quint⁵². Alfonso I envoie alors un homme avisé en la personne de Ludovico Cato, négociateur et ambassadeur en Espagne lors du rapprochement entre Charles Quint et Alfonso d'Este en 1526, au début de l'année 1529, pour amener le roi à défendre les intérêts du duc de Ferrare dans les tractations diplomatiques⁵³. L'année 1529 témoigne de la crispation des relations entre les deux États. Les suites de la paix des Dames sont redoutées et l'attitude du roi, se désengageant immédiatement de toutes ses obligations, ne manque pas de semer le désarroi chez ceux qui s'étaient engagés à ses côtés, comme le révèle l'ambassadeur florentin :

Onde per ogni verso io me confermo in quello che più volte ho già detto, dal di della esclusione in quà, di avere al tutto perso ogni speranza di bene, se già qualche accidente nuovo non perturbasse tal compositione, che non si crede. Forse che allora per mantenerseli amici d'Italia, farebbe dimostrazione effettuale. E, volendo dall'oratore di Ferrara con ogni diligenza investigare se il duca in verità sperava protezione alcuna più che

50 C. Franceschini, « La corte di Renata di Francia (1528-1560) », *Storia di Ferrara. Volume VI. Il Rinascimento. Situazioni e personaggi*, A. Prosperi (éd.), Ferrare, Corbo, 2000, p. 190-192 ; E. Taddei, *Zwischen Katholizismus und Calvinismus : Herzogin Renata d'Este : eine Eklektikerin der Reformationszeit*, Hambourg, Kovač, 2004, p. 173-186.

51 Archivio di Stato di Mantova, Archivio Gonzaga, b. 1250, Demogorgon (Battista Stabellino) à Isabelle d'Este, 23 mars 1531, cité dans Taddei, *Zwischen Katholizismus und Calvinismus*, p. 185.

52 Braun, « Le mariage », p. 159.

53 ASMo, Archivio segreto estense, Cancelleria, Sezione Estero, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 8, Instructions à Ludovico Cato, Ferrare, 28 décembre 1528.

*noi altri, per l'interesse dell'affinità, mi affermò non aver potuto trarne da questa Maestà cosa alcuna di prerogativa oltre agli altri, salvo che avere avuto promession da Madama Margherita di fare tal opera con Cesare in beneficio di detto duca*⁵⁴.

Néanmoins, il ne faut pas dramatiser la rupture. D'une part, la présence de Renée de France dans le duché italien constitue un point de fixation inédit – tant par le nombre de personnes impliquées que par sa longévité – de la présence française à Ferrare⁵⁵. D'autre part, la présence d'ambassadeurs ferrarais en France assure une continuité dans le suivi des affaires, comme en témoignent les lettres de créances qu'Alfonso I d'Este continue d'écrire pour ses ambassadeurs⁵⁶. Elle se double de la venue d'agents capables de veiller au bon entretien des terres de Renée de France et d'Ercole II d'Este. Ainsi, si la paix de 1529 constitue un coup d'arrêt dans la bonne marche des relations entre le duché de Ferrare et le royaume de France, elle ne met pas un terme aux échanges culturels. En ce sens, si les choix des Este se sont avérés plus hasardeux que ceux de leur voisin mantouan, ils s'expliquent, d'un côté, par l'histoire du duché, où l'alliance avec le royaume de France s'est constituée sur le temps long, mais aussi en raison de la situation de carrefour de leurs territoires où, pour éviter de se retrouver pris en tenailles entre l'Empire et les États pontificaux, il est judicieux, bien qu'incertain, de faire intervenir un troisième acteur, la France, afin de préserver l'autonomie du duché⁵⁷. L'essentialisation de la relation entre les deux États dans le discours des acteurs diplomatiques vise à compenser les insuffisances de cette dernière. Il n'en demeure pas moins que ces usages rhétoriques de l'alliance entre le royaume de France et le duché de Ferrare contribuent à créer une ressource discursive aisément utilisable pour réactiver le champ de la concertation. Les années qui suivent la paix de 1529 montrent que, si l'alliance française n'est toujours pas une évidence, les échanges, humains et culturels, entre les deux États se sont paradoxalement intensifiés.

54 *Négociations*, t. II, p. 1117-1118, Baldassar Carducci aux Dix, Paris, 2 septembre 1529.

55 Franceschini, « La corte di Renata », p. 193 et 202 ; R. Gorris, « "D'un château l'autre" : la corte di Renata di Francia », dans *Palazzo Renata di Francia*, Ferrare, Corbo, 1997, p. 139-173.

56 BnF, Fr. 3043, fol. 17^r, Alfonso I d'Este à François I^{er}, Ferrare, 20 mai 1530.

57 D. Frigo, « Cultura politica e diplomazia nell'età di Carlo V. Le corti di Mantova e Ferrara », dans *Carlos V y la quiebra del humanismo político en Europa (1530-1558). Congreso internacional, Madrid, 3-6 de julio de 2000*, vol. I, J. Martínez Millán, I. J. Ezquerro Revilla (éd.), Madrid, Sociedad Estatal para la conmemoración de los centenarios de Felipe II y Carlos V, 2001, p. 290.

LES CONSÉQUENCES DE LA PAIX

La paix de Cambrai laisse les relations entre le royaume de France et le duché de Ferrare dans une situation ambiguë. Le retrait de François I^{er} abandonne Alfonso I face à l'Empereur et au pape. Le duc s'appuie alors sur l'empereur, qu'il rencontre en 1529-1530, lors de sa venue pour son sacre et son couronnement à Bologne, afin obtenir confirmation de l'investiture de Modène et de Reggio. Il parvient à définitivement faire siens ces territoires, même si la situation de Ferrare reste incertaine. La méfiance du roi s'exprime ouvertement à l'encontre d'un allié trop vacillant qui, en retour, se plaint de ne pas obtenir le remboursement des sommes avancées pendant les combats.

Le début des années 1530 voit le duc de Ferrare regarder du côté de l'empire et chercher à s'émanciper de son ombrageux allié. Le nonce apostolique rapporte que l'ambassadeur de Ferrare à la cour de France déplore la venue à Ferrare d'un ambassadeur français, inévitable source de pression diplomatique⁵⁸. Le jugement de Charles Hémard de Denonville présentant, en 1536, le duc de Ferrare comme « allyé et conseiller » de l'Empereur, rend compte du réalignement des alliances⁵⁹. Marino Giustiniano donne un aperçu similaire de la situation :

*Ma da poi che è andato da Cesare è fatto in malissimo predicamento con Francesi. E per quello che io intendo, monsignor della Malteglia, che è stato oratore del re appresso il duca, dice che madama Renea non è molto ben trattata*⁶⁰.

L'ambassadeur vénitien souligne qu'à l'éloignement politique répond l'incompréhension conjugale, dans un écheveau inextricablement lié⁶¹. Les conflits privés sont autant de moyens de pression que le roi de France entend exercer sur le duc de Ferrare. Pour autant, les relations diplomatiques entre le royaume et le duché ne se rompent pas et empruntent

58 P. G. Baroni (éd.), *La nunziatura in Francia di Rodolfo Pio, 1535-1537*, Bologne, Arti grafiche tamari, 1962, p. 102, Rodolfo Pio da Carpi à Ambrogio Ricalcati, Saint-Germain-en-Laye, 22 février 1535.

59 *Correspondance du cardinal Jean Du Bellay*, t. II, 1535-1536, éditée par R. Scheurer, Paris, Klincksieck, 1973, p. 348-349, Charles Hémard de Denonville à Jean du Bellay, Rome, 19 juin 1536.

60 *Relazione di Francia del Clarissimo Marino Giustiniano, tornato ambasciatore dal cristianissimo l'anno 1535, Le relazioni degli ambasciatori veneti*, E. Alberi Eugenio (éd.), s. I, vol. I, Florence, 1839, p. 184, cité dans Magoni, *I gigli d'oro*, p. 57.

61 E. Belligni, *Renata di Francia (1510-1575). Un'eresia di corte*, Turin, UTET, 2011, p. 132-149.

des chemins de traverse. Le premier voyage du frère du duc, Ippolito II d'Este, archevêque de Milan, en 1536, illustre cette permanence des relations entre les deux États, et son installation à la cour reflète même un approfondissement⁶². Avec une suite de plus de cent trente personnes, le cardinal part en France pour resserrer les liens d'une alliance trop distendus, mais aussi pour servir ses ambitions, à commencer par l'obtention du chapeau de cardinal et de bénéfices lucratifs⁶³.

Le pouvoir royal est, en outre, le médiateur de la famille des Este pour régler ses différends et trancher les luttes entre factions curiales adverses. C'est le cas pour Ippolito II d'Este, mais encore davantage pour Renée de France, d'autant plus que la situation de la duchesse se complique avec l'arrivée de Français fuyant la répression déclenchée à la suite de l'affaire des Placards, en octobre 1534. Clément Marot arrive ainsi à Ferrare en 1535 pour occuper la fonction de secrétaire de la duchesse, et y côtoie Lyon Jamet et Jehan Cornillau⁶⁴. Ainsi, les années 1530 et le début des années 1540 sont un moment où les conséquences culturelles et religieuses des alliances entre la France et Ferrare se font déjà sentir, avant de s'accroître dans les deux décennies suivantes.

Si les contacts entre le royaume de France et le duché de Ferrare sont bien établis à la fin du xv^e siècle, il n'est pas possible de parler d'une alliance privilégiée entre les deux États. De même, sur le plan culturel,

62 Fidèle à la politique d'équilibre des forces, Ercole II d'Este envoie leur frère cadet, Francesco d'Este, auprès de l'empereur la même année.

63 V. Pacifici, *Ippolito II d'Este cardinale di Ferrara*, Tivoli, 1920, p. 28-58 ; M. Hollingsworth, *The Cardinal's Hat : Money, Ambition and Housekeeping in a Renaissance Court*, London, Profile, 2004 ; C. Michon, « Hippolyte d'Este (1509-1572) », *Les Conseillers de François I^{er}*, C. Michon (dir.), Rennes, PUR, 2011, p. 527-534 ; M. Chatenet, « Hippolyte II d'Este à la cour de France, à travers la correspondance des ambassadeurs de Ferrare et de Mantoue », *Ippolito II d'Este : cardinale, principe, mecenate*, M. Cogotti et F. P. Fiore (dir.), Rome, De Luca, 2013, p. 67-72.

64 C. Franceschini, « La corte di Renata », p. 194. Voir aussi R. Gorris, *Alla Corte del Principe : romanzo, alchimia, scienza e politica tra Italia e Francia nel tardo Rinascimento*, Ferrare, "Annali dell'Università di Ferrara", Sezione VI, vol. IX, 1, 1996 ; R. Gorris, « "Va lettre, va... droit à Clément" : Lyon Jamet, sieur de Chambrun, du Poitou à la ville des Este, un itinéraire religieux et existentiel », dans *Les Grands Jours de Rabelais en Poitou. États des lieux (1483-1564) Rabelais et Bouchet, Actes du Colloque international de Poitiers, 30 août-1^{er} septembre 2001*, M.-L. Demonet (éd.), Genève, Droz, 2006, p. 145-172 ; R. Gorris, « "Donne ornate di scienza et di virtù" : donne francesi alla corte di Renata di Francia », dans *Olimpia Morata : cultura umanistica e Riforma protestante tra Ferrare e l'Europa, Schifanoia*, vol. XVIII-XXIX, G. Fragnito, M. Firpo et S. Peyronel (éd.), Ferrare, Istituto di Studi Rinascimentali, 2007, p. 175-205.

s'il existe un penchant français dans la principauté padane, il n'est qu'une des composantes de la politique des ducs de Ferrare. Toutefois, avec les guerres d'Italie, ces derniers font le pari de jouer l'alliance française pour obtenir plus d'autonomie par rapport à leurs deux suzerains. Cette alliance subit le contrecoup de la défaite de Pavie en 1525 ainsi que des conséquences de la capture du roi. Néanmoins, dans le souci de maintenir une alliance utile du côté français et afin de réaliser un beau mariage du côté ferrarais, Ercole II d'Este et Renée de France se marient. Cette décision, loin d'être dénuée de sens politique lors de sa réalisation, s'avère obsolète avec la paix de Cambrai en 1529. À partir de ce moment, le duché de Ferrare essaie de s'émanciper de l'alliance française, sans véritablement y parvenir. Il tente alors de reconfigurer le lien qui l'unit à la monarchie française en se présentant comme un recours et un médiateur dans l'affrontement entre François I^{er} et Charles Quint, puis entre Henri II et Philippe II⁶⁵. Derrière l'image d'un allié « traditionnel » se cachent en fait des rapports diplomatiques conditionnés par des revirements stratégiques où jouent avant tout les intérêts des deux États. Une alliance naturelle ou consubstantielle entre les deux États n'existe pas, mais bien des considérations politiques réactualisées en fonction de la conjoncture. Les rapports entre les deux entités politiques sont le reflet des pratiques diplomatiques d'une relation asymétrique dont les deux protagonistes cherchent à tirer le meilleur parti.

Pour autant, lorsque Ludovico da Thiene arrive à Châtellerault le 20 juin 1541 pour occuper la fonction d'ambassadeur résident, il est le 121^e agent ferrarais officiellement envoyé depuis la fin du xv^e siècle⁶⁶. Des hommes des ducs, des princes, des cardinaux de Ferrare, ou encore de Renée de France après son installation dans le duché, empruntent la route reliant le royaume des Lys au duché des Este. Ces relations diplomatiques recoupent les liens financiers, étant donné que les membres de la famille de Ferrare ont de nombreux intérêts économiques dans le royaume de France. Cet écheveau de liens diplomatiques et financiers est une des conséquences des tentatives, de part et d'autre des Alpes,

65 O. Turias, « Hercule d'Este et Renée de France : un rêve de médiation à la fin du règne de Charles Quint », dans *La Diplomatie au temps de Brantôme*, F. Argod-Dutard et A.-M. Cocula (dir.), Cahiers Brantôme vol. 3, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2007, p. 88-100.

66 ASM^o, Archivio segreto estense, Cancelleria, Sezione Estero, *Carteggio ambasciatori*, Francia, b. 17, Ludovico da Thiene à Ercole II, Châtellerault, 20 juin 1541.

de maintenir l'alliance. L'autre résultat est la constitution, à Ferrare, d'un pôle religieux où se retrouvent des tenants de l'évangélisme et de la Réforme⁶⁷. Si le mariage d'amour n'a pas eu lieu entre le royaume de France et le duché de Ferrare, il n'en a pas moins porté ses fruits, que ce soient les enfants engendrés par Ercole II d'Este et Renée de France ou l'instauration d'un lien privilégié, en partie imaginaire, entre les deux États⁶⁸.

Jean SÉNIÉ
Sorbonne Université
Centre Roland Mousnier

-
- 67 E. Belligni, « Renata di Francia fra Ferrara e Montargis », dans *La Réforme en France et en Italie : contacts, comparaisons et contrastes. Actes du colloque international de Rome, 27-29 octobre 2005*, P. Benedict, S. Seidel Menchi et A. Tallon (dir.), Rome, École Française de Rome, 2007, p. 363-379. Sur l'histoire de la bibliothèque de Renée de France, voir R. Gorris, « La Bibliothèque de la duchesse : de la bibliothèque en feu de Renée de France à la bibliothèque éclatée de Marguerite de France, duchesse de Savoie », dans *Poètes, princes et collectionneurs, Mélanges offerts à Jean Paul Barbier-Mueller*, Genève, Droz, 2011, p. 473-525.
- 68 Sur l'union entre Anne d'Este et François de Guise et ses conséquences sur les relations entre le royaume de France et le duché de Ferrare, voir C. Coester, *Schön wie Venus, mutig wie Mars. Anna d'Este, Herzogin von Guise und von Nemours (1531-1607)*, Munich, Oldenbourg, 2007, ainsi que É. Durot, *François de Lorraine, duc de Guise entre Dieu et le Roi*, Paris, Classiques Garnier, 2012.